RIBUNAL D'INSTANCE le TOULOUSE

Jossier CNF 1668/2003 Refus N°CNF 1233/2003



PROCES - VERBAL DE NOTIFICATION D'UNE DECISION REFUSANT LA DELIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANCAISE

Le . 24 JUIL 2003

Devant Nous, FOULOUSE

Greffier en Chef du Tribunal d'Instance de

s'est présentée

MERAM Maizouna

Née 12/1/1970 à Noukou Kanem ,TCHAD

de MAHAMAT MOUSSA né //

et de ABDERAMAN Bouchra dite BOUCHOURA Fatime épse LOBRE née 13/4/1950 à Timé Nord Kanem, TCHAD

ADRESSE :

31200 TOULOUSE

Mme MERAM Maizouna a été informée par nos soins qu'au vu des documents produits i l'appui de sa demande de certificat de nationalité française auprès du Greffier en Chef du l'ribunal d'Instance de TOULOUSE:

son acte de naissance étranger

transcription de l'acte de naissance de sa mère

Attestation du Maire de N'Jamena RCHAD précisant la concordance entre plusieurs noms oncernant sa mère

Certificat de nationalité française délivré à sa mère le 06-03/1989 par le Tribunal d'Instance l'ARCACHON (33) sous le n° 40

Passeport français de sa mère

Sa carte de résident

Neuf attestations établissant la possession d'état d'enfant naturel établies après sa majorité Bulletins scolaires de l'intéressée

Lettre du Ministère de la Justice en date du 22-11-1996 dossier n° 1362 Y 1994 R5 confirmant le seus de certificat de nationalité française délivré par le Tribunal d'Instance de BORDEAUX